

Registre des délibérations Conseil Municipal du Monteil
Séance du 12/03/2024

Nombre de membres
 En exercice : 14

L'an deux mil vingt-quatre, les douze mars à 18 h 30 se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, les membres du Conseil Municipal de la Commune du Monteil (Haute-Loire) sous la présidence de M. Christophe PAL-Maire.

Date de la convocation : 04/03/2024

Présents : Mmes Isabelle HOSTIN, Josette COCHE, Martine ASTRUC BORREGA, Brigitte BOUCHE, Isabelle RIEU et Mrs Christophe PAL, Bernard COMPTOUR, Paul PAGES, Sylvain ACHARD. René BLANC.

Procurator(s) : Géraldine ROCHETTE à Brigitte BOUCHE, Corentin CHAMBREY à Isabelle HOSTIN, Rémy BARRY à Bernard COMPTOUR

Absent(s) non excusés/non représentés : Thierry ARENDS

Secrétaire de séance : René BLANC

Objet	CREATION STOCKAGE EAU PLUVIALE LOCAL TECHNIQUE
-------	---

Nomenclature : 7.8 fonds de concours

Rapporteur : Christophe PAL

Face au réchauffement climatique, à la pénurie d'eau, à la baisse des précipitations, La Commune du Monteil souhaite engager une politique en matière de gestion de l'eau, à la fois pour préserver le réseau de distribution tout en maintenant une consommation raisonnée au quotidien.

Bien que des efforts sur le volume des plantations et sur le choix des plantes/arbres aient permis de maîtriser l'arrosage des espaces verts, il n'en demeure pas moins que les sources d'eau se rarifient. De plus, le service technique a besoin d'eau régulièrement pour le bon entretien de ses installations et matériels.

Face aux années successives de sécheresse et aux mesures restrictives récurrentes en matière d'usage de l'eau, les élus voudrez pouvoir stocker une réserve d'eau pluviale pour les besoins de la commune sans avoir à puiser dans les ressources naturelles ou le réseau.

Dans ces conditions, M. le Maire propose la création d'une réserve d'eau pluviale de 20000 litres aux abords du local technique, qui serait alimentée directement par la récupération d'eau pluviale provenant des 630 m² de toiture de ce bâtiment, réserve jugée suffisante pour faire face aux besoins communaux.

Le budget prévisionnel de ce projet est évalué à 30617.00 € HT

DEPENSES PREVISIONNELLES	Description		Montant HT
	Installation cuve/création réseaux		28500.00
	Installation surpresseur		1070.00
	Électricité		1047.00
	TOTAL		30617.00 €
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	Financier	Montant	Etat d'avancement
	Agence de l'eau Loire Bretagne	21432.00	Subvention sollicitée
	Autofinancement	9185.10	30 %
	TOTAL Financement	30617.00	100 %

Après avoir en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER le plan de financement de l'opération**
- **DE SOLLICITER la participation financière de l'AGENCE de l'EAU LOIRE BRETAGNE**

Nombre de conseillers présents		10
Nombre de conseillers représentés		03
Nombre de suffrages exprimés		13
vote	ABSTENTIONS	00
	CONTRE	00
	POUR	13

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Les signatures figurent au registre des délibérations.

Le secrétaire de séance
 René BLANC

Le Maire
 Christophe PAL


